

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2021-2022 DES LICENCES ACCES SANTE NIVEAUX 1 ET 2

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de de Madame Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2021-2022 des Licences Accès Santé –
LAS niveaux 1 et 2 telles que présentées en annexe.

Membres en exercice : 42

Votes : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-09-28-02

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi
par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 1 Droit

Conseil de Gestion : avis favorable le 02/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : CAFARELLI François, francois.cafarelli@hotmail.fr

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
L1 et L2 LAS	Ludovic BENEZECH	ludovic.benezech@uca.fr

Contact en scolarité :

Responsable Administrative Aurelie DRUEL aurelie.druel@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée par un appel et à partir de la 3ème absence (ou de la 2ème absence pour des TD dont le volume est inférieur à 15h) dans une même matière, à l'intérieur d'un même semestre, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière. Pas de distinction absences justifiées / injustifiées.
Assiduité aux TP	non concerné

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation :

N1 Jennifer MARCHAND

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A			X		
B			X		
C			X		

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Responsables	Volume Horaire	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences							
						évaluation initiale					2 nd e chance		
						Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
MINEURE SANTE N1 LAS													
1	UE Santé 1 : Anatomie	2,5	Jean-Marc GARCIER Marie-Ange CIVIALE	25 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 2 : Physiologie	2,5	Marie-Ange CIVIALE Frédéric COSTE	25 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 3 : Éléments applicatifs : Imagerie	1	Jean-Marc GARCIER Isabelle RANCHON-COLE	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
	UE Santé 4 : Biochimie structurale	2	Stéphane WALRAND Vincent SAPIN	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC et/ou questions rédactionnelles	1 h	1	QCM et/ou QROC et/ou questions rédactionnelles	1 h
	UE Santé 5 : Déterminants de la Santé	1	Yves BOIRIE Marie-Pierre SAUVANT ROCHAT	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
	UE Santé Découverte des métiers EC 1 : Présentation des métiers de Maïeutique EC 2 : Présentation des métiers en Médecine EC 3 : Présentation des métiers en Odontologie EC 4 : Présentation des métiers en Pharmacie	1	Marie-Ch. LEYMARIE Pierre CLAVELOU Emmanuel NICOLAS Christiane FORESTIER	2h 2h 2h 2h					A				
2	UE Santé 6 : Biologie moléculaire et génomique	2	Isabelle CREVEAUX Nicolas GONCALVES-MENDES	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	45 min	1	QCM et/ou QROC	45 min
	UE Santé 7 : Le médicament – De la conception à la dispensation du médicament	2	Nicolas AUTHIER Erick BEYSSAC	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 8 : Enseignement transversal – Douleur : de la physiologie à la prise en charge	2	Nicolas AUTHIER Lénaïc MONCONDUIT	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 9 : Outils méthodologiques de la santé	2	Lemlih OUCHCHANE Emmanuel NICOLAS	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h

UE Santé 10 : Prévention des risques infectieux	1	Ousmane TRAORE Marie-Pierre TEJEDOR	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
UE Santé Préparation du second groupe d'épreuves	1	Marie-Ch. LEYMARIE Pierre CLAVELOU Emmanuel NICOLAS Christiane FORESTIER	8h	1				A				

REMARQUES :

UE Découverte des métiers : A = Présence et/ou rendu écrit sur ENT : motivation filière : cette UE n'entre pas dans le processus de compensation. Elle est validée ou non validée par la présence aux différentes présentations et/ou par le rendu d'écrit(s) sur l'ENT.

- En évaluation initiale, la validation de cette UE est obligatoire pour acquérir 1 ECTS et valider le semestre, permettant ainsi de pouvoir candidater à l'admission dans les études de santé.

- Il n'y a pas d'épreuve spécifique à cette UE en 2nde chance mais elle ne bloque pas la validation du semestre : si la moyenne obtenue sur les autres UE est supérieure ou égale à 10/20, alors l'UE est validée par compensation.

A = Consultation des ressources numériques en ligne (contrôle d'assiduité) VALIDE/NON VALIDE et/ou Rendu numérique sous différentes formes (écrit, vidéo, ...) VALIDE/NON VALIDE

UE Préparation du second groupe d'épreuves : A = Présence et/ou rendu écrit sur ENT : cette UE n'entre pas dans le processus de compensation. Elle est validée ou non validée par la présence aux enseignements et/ou par le rendu d'écrit(s) sur l'ENT.

- En évaluation initiale, la validation de cette UE est obligatoire pour acquérir 1 ECTS et valider le semestre, permettant ainsi de pouvoir candidater à l'admission dans les études de santé.

- Il n'y a pas d'épreuve spécifique à cette UE en 2nde chance mais elle ne bloque pas la validation du semestre : si la moyenne obtenue sur les autres UE est supérieure ou égale à 10/20, alors l'UE est validée par compensation.

NIVEAU 1 - Parcours DROIT-LAS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 40 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1	A	COMPETENCES FONDAMENTALES - DROIT												
		UE 1 : Introduction au droit public	5		EvC	2	E	3h				1	E	1h
		UE 2 : Introduction au droit privé	5		EvC	2	E	3h				1	E	1h
	B	COMPETENCES TRANSVERSALES												
		UE 1 : Qu'est-ce que le droit ?	4		EvT	1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Introduction historique au droit	3		EvT	1	E	1h				1	E	1h
		UE 3 : Méthodologie du travail universitaire (MTU)	3		EvC	2	E et O	1				1	E	1h
	C	COMPETENCES COMPLEMENTAIRES SANTE	10											
			30											
2	A	COMPETENCES FONDAMENTALES - DROIT												
		UE 1 : Droit constitutionnel 1 : la Ve République	5		EvC	2	E	3h				1	E	2h
		UE 2 : Droit civil 1 : droit de la famille	5		EvC	2	E	3h				1	E	2h
	B	COMPETENCES TRANSVERSALES												
		UE 1 : Histoire des institutions	3		EvT	1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Introduction au droit privé 2 : objet et sujet de droit	2		EvT	1	E	1h				1	E	1h
		UE 3 : Introduction au droit international public et européen	2		EvT	1	E	1h				1	E	1h
		UE 4 : Anglais	3		EvC	Min 2	E					1	E ou O	1h
	C	COMPETENCES COMPLEMENTAIRES SANTE	10											
		30												

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES :

A : le test de positionnement numérique est évalué : (1) lors de l'évaluation initiale, en EvC organisé pendant les tutorats informatiques de début d'année universitaire ; (2) en RSE, par un test en ligne d'une heure organisée à la fin du semestre ; (3) en seconde chance, par un test en ligne d'une heure.

Epidémie COVID-19: Selon l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 sur le territoire local ou national et, en application de directives ministérielles déterminées en conséquence, des examens initialement prévus en présentiel dans les maquettes d'évaluation des contrôles des connaissances et des compétences pourront être organisés à distance de la façon suivante :

- pour les enseignements évalués à la fois par une évaluation terminale et une évaluation en contrôle continu (CC) : l'évaluation terminale est neutralisée (prise en compte uniquement des notes en CC).
- pour les enseignements évalués uniquement par une évaluation terminale écrite : celle-ci est transformée en épreuve à distance d'une durée maximale d'une heure.

Ecole d'Economie - IAE Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

LAS 1 ECONOMIE-GESTION

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique LAS 1 Economie - Gestion : **Fabien Roux** - fabien.roux@uca.fr

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail

Contact en scolarité : Aurelie Druel - aurelie.druel@uca.fr

Niveau 1 Licence Gestion Mineure Santé : Sabine Bauer - sabine.bauer@uca.fr

Assiduité aux enseignements hors UE de santé

Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée par un appel et à partir de la 3ème absence (ou de la 2ème absence pour des TD dont le volume est inférieur à 15h) dans une même matière, à l'intérieur d'un même semestre, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière. Pas de distinction absences justifiées / injustifiées.
Assiduité aux TP	Non concerné

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Economie - Gestion LAS					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1 A 1, UE 1 A 2, UE 1 A 3, UE 2 A 1, UE 2 A 2, UE 2 A 3, UE 2 A 4	36	X		
B	UE 1 B 1, UE 1 B 2, UE 2 B 1, UE 2 B 2	4	X		
C	Voir Santé	20	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Responsables	Volume Horaire	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences							
						évaluation initiale					2 nd e chance		
						Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
MINEURE SANTE N1 LAS													
1	UE Santé 1 : Anatomie	2,5	Jean-Marc GARCIER Marie-Ange CIVIALE	25 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 2 : Physiologie	2,5	Marie-Ange CIVIALE Frédéric COSTE	25 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 3 : Éléments applicatifs : Imagerie	1	Jean-Marc GARCIER Isabelle RANCHON-COLE	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
	UE Santé 4 : Biochimie structurale	2	Stéphane WALRAND Vincent SAPIN	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC et/ou questions rédactionnelles	1 h	1	QCM et/ou QROC et/ou questions rédactionnelles	1 h
	UE Santé 5 : Déterminants de la Santé	1	Yves BOIRIE Marie-Pierre SAUVANT ROCHAT	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
	UE Santé Découverte des métiers EC 1 : Présentation des métiers de Maïeutique EC 2 : Présentation des métiers en Médecine EC 3 : Présentation des métiers en Odontologie EC 4 : Présentation des métiers en Pharmacie	1	Marie-Ch. LEYMARIE Pierre CLAVELOU Emmanuel NICOLAS Christiane FORESTIER	2h 2h 2h 2h					A				
2	UE Santé 6 : Biologie moléculaire et génomique	2	Isabelle CREVEAUX Nicolas GONCALVES-MENDES	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	45 min	1	QCM et/ou QROC	45 min
	UE Santé 7 : Le médicament – De la conception à la dispensation du médicament	2	Nicolas AUTHIER Erick BEYSSAC	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 8 : Enseignement transversal – Douleur : de la physiologie à la prise en charge	2	Nicolas AUTHIER Lénaïc MONCONDUIT	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 9 : Outils méthodologiques de la santé	2	Lemlih OUCHCHANE Emmanuel NICOLAS	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h

UE Santé 10 : Prévention des risques infectieux	1	Ousmane TRAORE Marie-Pierre TEJEDOR	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
UE Santé Préparation du second groupe d'épreuves	1	Marie-Ch. LEYMARIE Pierre CLAVELOU Emmanuel NICOLAS Christiane FORESTIER	8h	1				A				

REMARQUES :

UE Découverte des métiers : A = Présence et/ou rendu écrit sur ENT : motivation filière : cette UE n'entre pas dans le processus de compensation. Elle est validée ou non validée par la présence aux différentes présentations et/ou par le rendu d'écrit(s) sur l'ENT.

- En évaluation initiale, la validation de cette UE est obligatoire pour acquérir 1 ECTS et valider le semestre, permettant ainsi de pouvoir candidater à l'admission dans les études de santé.

- Il n'y a pas d'épreuve spécifique à cette UE en 2nde chance mais elle ne bloque pas la validation du semestre : si la moyenne obtenue sur les autres UE est supérieure ou égale à 10/20, alors l'UE est validée par compensation.

A = Consultation des ressources numériques en ligne (contrôle d'assiduité) VALIDE/NON VALIDE et/ou Rendu numérique sous différentes formes (écrit, vidéo, ...) VALIDE/NON VALIDE

UE Préparation du second groupe d'épreuves : A = Présence et/ou rendu écrit sur ENT : cette UE n'entre pas dans le processus de compensation. Elle est validée ou non validée par la présence aux enseignements et/ou par le rendu d'écrit(s) sur l'ENT.

- En évaluation initiale, la validation de cette UE est obligatoire pour acquérir 1 ECTS et valider le semestre, permettant ainsi de pouvoir candidater à l'admission dans les études de santé.

- Il n'y a pas d'épreuve spécifique à cette UE en 2nde chance mais elle ne bloque pas la validation du semestre : si la moyenne obtenue sur les autres UE est supérieure ou égale à 10/20, alors l'UE est validée par compensation.

NIVEAU 1 - LAS Parcours Economie - Gestion

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 40 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 A 1 - Introduction à l'économie	6		EvC		2	E					1	E	1h
		UE 1 A 2 - Mathématiques 1 : indices et analyse	6		EvC		2	E					1	E	1h
		UE 1 A 3 - Grandes fonctions de l'entreprise	6		EvC		2	E					1	E	1h
	B	UE 1 B 1 - Méthode du travail universitaire	2		EvC		2	E ou O ou M					1	M	**
	C	Bloc C Santé Compétences complémentaires en Santé (voir SANTE)	10												
			30												
2	A	UE 2 A 1 - Système d'information comptable	4		EvC		2	E					1	E	1h
		UE 2 A 2 - Mathématiques et Statistiques descriptives	5		EvC		2	E					1	E	1h
		UE 2 A 3 - Microéconomie 1 : Marchés et prix	5		EvC		2	E					1	E	1h
		UE 2 A 4 - Macroéconomie 1 : Grandes Fonctions	4		EvC		2	E					1	E	1h
	B	UE 2 B 1 a - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	2		EvC		2	O ou E					1	O ou E	**
	C	Bloc C Santé Compétences complémentaires en Santé (voir SANTE)	10												
		Bloc D Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)													
			30												

Bloc A (Compétences **Fondamentales**) - Bloc B (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc C (Compétences **Complémentaires**)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance d'une durée comprise entre 20 et 45 minutes et les oraux sont effectués à distance (oraux entre 10 et 30 minutes).

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2021 - 2022

LAS 1 Histoire - Lettres - Philosophie

Conseil de Gestion : avis favorable le 08/09/2021

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Blaise Pichon

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
	Blaise Pichon	Blaise.PICHON@uca.fr

Contact en scolarité : Martine Maussang (martine.maussang@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - LAS Histoire - Lettres - Philosophie : Compensation intégrale					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1,2,3,4,5,6	20	X		
B	1,2,3,4,5,6	20	X		

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Responsables	Volume Horaire	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences							
						évaluation initiale					2 nd e chance		
						Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
MINEURE SANTE N1 LAS													
1	UE Santé 1 : Anatomie	2,5	Jean-Marc GARCIER Marie-Ange CIVIALE	25 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 2 : Physiologie	2,5	Marie-Ange CIVIALE Frédéric COSTE	25 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 3 : Éléments applicatifs : Imagerie	1	Jean-Marc GARCIER Isabelle RANCHON-COLE	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
	UE Santé 4 : Biochimie structurale	2	Stéphane WALRAND Vincent SAPIN	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC et/ou questions rédactionnelles	1 h	1	QCM et/ou QROC et/ou questions rédactionnelles	1 h
	UE Santé 5 : Déterminants de la Santé	1	Yves BOIRIE Marie-Pierre SAUVANT ROCHAT	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
	UE Santé Découverte des métiers EC 1 : Présentation des métiers de Maïeutique EC 2 : Présentation des métiers en Médecine EC 3 : Présentation des métiers en Odontologie EC 4 : Présentation des métiers en Pharmacie	1	Marie-Ch. LEYMARIE Pierre CLAVELOU Emmanuel NICOLAS Christiane FORESTIER	2h 2h 2h 2h					A				
2	UE Santé 6 : Biologie moléculaire et génomique	2	Isabelle CREVEAUX Nicolas GONCALVES-MENDES	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	45 min	1	QCM et/ou QROC	45 min
	UE Santé 7 : Le médicament – De la conception à la dispensation du médicament	2	Nicolas AUTHIER Erick BEYSSAC	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 8 : Enseignement transversal – Douleur : de la physiologie à la prise en charge	2	Nicolas AUTHIER Lénaïc MONCONDUIT	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 9 : Outils méthodologiques de la santé	2	Lemlih OUCHCHANE Emmanuel NICOLAS	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h

UE Santé 10 : Prévention des risques infectieux	1	Ousmane TRAORE Marie-Pierre TEJEDOR	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
UE Santé Préparation du second groupe d'épreuves	1	Marie-Ch. LEYMARIE Pierre CLAVELOU Emmanuel NICOLAS Christiane FORESTIER	8h	1				A				

REMARQUES :

UE Découverte des métiers : A = Présence et/ou rendu écrit sur ENT : motivation filière : cette UE n'entre pas dans le processus de compensation. Elle est validée ou non validée par la présence aux différentes présentations et/ou par le rendu d'écrit(s) sur l'ENT.

- En évaluation initiale, la validation de cette UE est obligatoire pour acquérir 1 ECTS et valider le semestre, permettant ainsi de pouvoir candidater à l'admission dans les études de santé.

- Il n'y a pas d'épreuve spécifique à cette UE en 2^{de} chance mais elle ne bloque pas la validation du semestre : si la moyenne obtenue sur les autres UE est supérieure ou égale à 10/20, alors l'UE est validée par compensation.

A = Consultation des ressources numériques en ligne (contrôle d'assiduité) VALIDE/NON VALIDE et/ou Rendu numérique sous différentes formes (écrit, vidéo, ...) VALIDE/NON VALIDE

UE Préparation du second groupe d'épreuves : A = Présence et/ou rendu écrit sur ENT : cette UE n'entre pas dans le processus de compensation. Elle est validée ou non validée par la présence aux enseignements et/ou par le rendu d'écrit(s) sur l'ENT.

- En évaluation initiale, la validation de cette UE est obligatoire pour acquérir 1 ECTS et valider le semestre, permettant ainsi de pouvoir candidater à l'admission dans les études de santé.

- Il n'y a pas d'épreuve spécifique à cette UE en 2^{de} chance mais elle ne bloque pas la validation du semestre : si la moyenne obtenue sur les autres UE est supérieure ou égale à 10/20, alors l'UE est validée par compensation.

Licence accès santé Histoire - Lettres - Philosophie : NIVEAU 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **26** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Histoire	6													
		EC Histoire Ancienne CM		0,5	EvT		1	E	4h				1	E	4h	
		EC Histoire Ancienne TD		0,5	EvC	100	2	E ou O								
		UE 2 : Littérature française	3													
		EC Littérature française		1	EvT		1	E	4h				1	E	4h	
		UE 3 : Introduction à la linguistique	3													
		EC Introduction à la linguistique		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h	
		UE 4 : Recherche documentaire et méthode	2													
		EC Recherche documentaire et méthode		1	EvC	100	2	E ou O					1	E	2h	
		Au choix : LETTRES CLASSIQUES ou PHILOSOPHIE														
		LETTRES CLASSIQUES														
		UE 5 : Histoire littéraire antique	3													
		EC Histoire littéraire antique		1	EvC	100	2	E						1	E	2h
		UE 6 : Grec	3													
		EC Grec		1	EvC	100	2	E						1	O	
		PHILOSOPHIE														
		UE 5 : Philosophie antique et médiévale	3													
EC Philosophie antique et médiévale		1	EvT		1	E	2h					1	E	2h		
UE 6 : Philosophie contemporaine	3															
EC Philosophie contemporaine		1	EvT		1	E	2h					1	E	2h		
			20													

2	B	UE 1 : Histoire	6												
		EC Histoire Médiévale CM		0,5	EvT		1	E	4h				1	E	4h
		EC Histoire Médiévale TD		0,5	EvC	100	2	E ou O							
		UE 2 : Littérature comparée	3												
		EC Littérature comparée		1	EvT		1	E	4h				1	E	4h
		UE 3 : Histoire littéraire théâtre	3												
		EC Histoire littéraire théâtre		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		UE 4 : Méthodologie du travail universitaire	3												
		EC Méthodologie du Travail Universitaire		1	EvC	100	2	E ou O					1	E	2h
		UE 5 : Langue étrangère (1 EC au choix)	2												
		EC Allemand		Voir MCCC Service Commun des Langues Vivantes (LANSAD)											
		EC Anglais													
		EC Espagnol													
		EC Italien													
		EC Polonais													
		EC Portugais													
		EC Russe													
Au choix : LETTRES CLASSIQUES ou PHILOSOPHIE															
UE 6 : Grec	3														
EC Grec		1	EvC	100	2	E					1	O	30 min		
UE 6 : Philosophie morale et politique	3														
EC Philosophie morale et politique		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h		
		20													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 1 PSYCHOLOGIE

Conseil de Gestion : avis favorable le 02/07/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Laetitia SILVERT - laetitia.silvert@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail

Contact en scolarité : scola.pssse@uca.fr

Assiduité aux enseignements hors UE de santé	
Assiduité aux CM	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TD	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TP	Assiduité non contrôlée

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
NEANT		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : virginie.goncalves@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - LAS PSYCHOLOGIE					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	14	X		
B	4, 5	6	X		
D	8, 9, 10	15	X		
E	11, 12	5	X		

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Responsables	Volume Horaire	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences							
						évaluation initiale				2 nd e chance			
						Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
MINEURE SANTE N1 LAS													
1	UE Santé 1 : Anatomie	2,5	Jean-Marc GARCIER Marie-Ange CIVIALE	25 h		EVT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 2 : Physiologie	2,5	Marie-Ange CIVIALE Frédéric COSTE	25 h		EVT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 3 : Éléments applicatifs : Imagerie	1	Jean-Marc GARCIER Isabelle RANCHON-COLE	10 h		EVT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
	UE Santé 4 : Biochimie structurale	2	Stéphane WALRAND Vincent SAPIN	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC et/ou questions rédactionnelles	1 h	1	QCM et/ou QROC et/ou questions rédactionnelles	1 h
	UE Santé 5 : Déterminants de la Santé	1	Yves BOIRIE Marie-Pierre SAUVANT ROCHAT	10 h		EVT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
	UE Santé Découverte des métiers EC 1 : Présentation des métiers de Maïeutique EC 2 : Présentation des métiers en Médecine EC 3 : Présentation des métiers en Odontologie EC 4 : Présentation des métiers en Pharmacie	1	Marie-Ch. LEYMARIE Pierre CLAVELOU Emmanuel NICOLAS Christiane FORESTIER	2h 2h 2h 2h						A			
2	UE Santé 6 : Biologie moléculaire et génomique	2	Isabelle CREVEAUX Nicolas GONCALVES-MENDES	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	45 min	1	QCM et/ou QROC	45 min
	UE Santé 7 : Le médicament – De la conception à la dispensation du médicament	2	Nicolas AUTHIER Erick BEYSSAC	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 8 : Enseignement transversal – Douleur : de la physiologie à la prise en charge	2	Nicolas AUTHIER Lénaïc MONCONDUIT	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 9 : Outils méthodologiques de la santé	2	Lemlih OUCHCHANE Emmanuel NICOLAS	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h

UE Santé 10 : Prévention des risques infectieux	1	Ousmane TRAORE Marie-Pierre TEJEDOR	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
UE Santé Préparation du second groupe d'épreuves	1	Marie-Ch. LEYMARIE Pierre CLAVELOU Emmanuel NICOLAS Christiane FORESTIER	8h	1				A				

REMARQUES :

UE Découverte des métiers : A = Présence et/ou rendu écrit sur ENT : motivation filière : cette UE n'entre pas dans le processus de compensation. Elle est validée ou non validée par la présence aux différentes présentations et/ou par le rendu d'écrit(s) sur l'ENT.

- En évaluation initiale, la validation de cette UE est obligatoire pour acquérir 1 ECTS et valider le semestre, permettant ainsi de pouvoir candidater à l'admission dans les études de santé.

- Il n'y a pas d'épreuve spécifique à cette UE en 2nde chance mais elle ne bloque pas la validation du semestre : si la moyenne obtenue sur les autres UE est supérieure ou égale à 10/20, alors l'UE est validée par compensation.

A = Consultation des ressources numériques en ligne (contrôle d'assiduité) VALIDE/NON VALIDE et/ou Rendu numérique sous différentes formes (écrit, vidéo, ...) VALIDE/NON VALIDE

UE Préparation du second groupe d'épreuves : A = Présence et/ou rendu écrit sur ENT : cette UE n'entre pas dans le processus de compensation. Elle est validée ou non validée par la présence aux enseignements et/ou par le rendu d'écrit(s) sur l'ENT.

- En évaluation initiale, la validation de cette UE est obligatoire pour acquérir 1 ECTS et valider le semestre, permettant ainsi de pouvoir candidater à l'admission dans les études de santé.

- Il n'y a pas d'épreuve spécifique à cette UE en 2nde chance mais elle ne bloque pas la validation du semestre : si la moyenne obtenue sur les autres UE est supérieure ou égale à 10/20, alors l'UE est validée par compensation.

LAS PSYCHOLOGIE - NIVEAU 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 40 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE1 : Psychologie sociale 1	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 1		1	EvC1	50%	1	E	15mn				1	E	30mn
					EvC2	50%	1	E	15mn						
		UE2 : Psychologie cognitive 1	6												
		EC 1 : Psychologie cognitive 1		1	EvC1	50%	1	E	45mn				1	E	40mn
					EvC2	50%	1	E	45mn						
	UE3 : Méthodes 1	2													
	EC 1 : Méthodologie scientifique 1		1	EvC1	50%	1	E	30mn				1	E	45mn	
				EvC2	50%	1	E	45mn							
		B	UE4 : Psychologie clinique 1	3											
	EC 1 : Psychologie clinique 1			1	EvC1	50%	1	E	30mn				1	E	45mn
				EvC2	50%	1	E	30mn							
UE5: Psychologie du développement 1	3														
EC 1 : Psychologie du développement 1		1	EvC1	50%	1	E	30mn				1	E	30mn		
			EvC2	50%	1	E	30mn								
			20												

2	D	UE8 : Psychologie sociale 2	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 2		1	EvC1	50%	1	E	1h00				1	E	1h00
					EvC2	50%	1	E	1h00						
		UE9 : Psychologie cognitive 2	3												
		EC 1 : Psychologie cognitive 2		1	EvC1-TD	40%	1	E	30mn						
				EvC2-CM	50%	1	E	1h00				1	E	1h00	
				EvC-Expé	10%		A	5h00							
	UE10 : Méthodes 2	6													
	EC 1 : Méthodologie scientifique 2		0,5	EvC1	50%	1	E	45mn				1	E	45mn	
				EvC2	50%	1	E	45mn							
EC 2 : Statistiques 2		0,5	EvC1	50%	1	E	1h00				1	E	45mn		
			EvC2	50%	1	A	50mn								
E	UE11 : Psychologie clinique 2	3													
	EC 1 : Psychologie clinique 2		1	EvC1	50%	1	E	30mn				1	E	45mn	
				EvC2	50%	1	E	30mn							
	UE12: Langue vivante 1	2													
EC 1 : Anglais 1		1	EvC1	50%	1	O	7mn				1	O	7mn		
			EvC2	50%	1	E	45mn				1	E	45mn		
		20													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N1 S2 - UE9 EC1 : nature de l'épreuve "A" EvC-expés : participation expériences (5h) ou évaluation sur un article scientifique en anglais (examen sur table)

N1 S2 - UE10 EC2 : nature de l'épreuve "A" : production docs numériques, épreuve individuelle en salle info.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

Service Pédagogique des Licences Scientifiques

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Unités d'enseignement LAS 1 SCIENCES

Comité de pilotage PAC_SPLS : avis favorable le 07/07/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **CANET Isabelle** - direction.spls@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
LAS 1 Biologie - Chimie	R. Cadet - F. Morel V. Hélaine J.-L. Bonnet (LAS)	depa.spls@uca.fr
LAS 1 Mathématiques - Physique-SPI	N. Cindea L. Berry J.-L. Bonnet (LAS)	depa.spls@uca.fr
LAS 1 Mathématiques - Informatique	N. Cindea A. Lagoutte J.-L. Bonnet (LAS)	depa.spls@uca.fr
LAS 1 Mathématiques - Chimie	V. Hélaine N. Cindea J.-L. Bonnet (LAS)	depa.spls@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique - dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements hors UE de santé

Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité - La prise en compte de l'assiduité pourra néanmoins intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Contrôle de l'assiduité par émargement - 2 absences entraînent la défaillance La présence obligatoire dispense de convocation en TP noté.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Tous parcours					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Bloc A - semestre 1	toutes UE	30	X		
Bloc A' - semestre 2	toutes UE	30	X		

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Responsables	Volume Horaire	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences							
						évaluation initiale					2 nd e chance		
						Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
MINEURE SANTE N1 LAS													
1	UE Santé 1 : Anatomie	2,5	Jean-Marc GARCIER Marie-Ange CIVIALE	25 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 2 : Physiologie	2,5	Marie-Ange CIVIALE Frédéric COSTE	25 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 3 : Éléments applicatifs : Imagerie	1	Jean-Marc GARCIER Isabelle RANCHON-COLE	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
	UE Santé 4 : Biochimie structurale	2	Stéphane WALRAND Vincent SAPIN	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC et/ou questions rédactionnelles	1 h	1	QCM et/ou QROC et/ou questions rédactionnelles	1 h
	UE Santé 5 : Déterminants de la Santé	1	Yves BOIRIE Marie-Pierre SAUVANT ROCHAT	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
	UE Santé Découverte des métiers EC 1 : Présentation des métiers de Maïeutique EC 2 : Présentation des métiers en Médecine EC 3 : Présentation des métiers en Odontologie EC 4 : Présentation des métiers en Pharmacie	1	Marie-Ch. LEYMARIE Pierre CLAVELOU Emmanuel NICOLAS Christiane FORESTIER	2h 2h 2h 2h					A				
2	UE Santé 6 : Biologie moléculaire et génomique	2	Isabelle CREVEAUX Nicolas GONCALVES-MENDES	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	45 min	1	QCM et/ou QROC	45 min
	UE Santé 7 : Le médicament – De la conception à la dispensation du médicament	2	Nicolas AUTHIER Erick BEYSSAC	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 8 : Enseignement transversal – Douleur : de la physiologie à la prise en charge	2	Nicolas AUTHIER Lénaïc MONCONDUIT	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h
	UE Santé 9 : Outils méthodologiques de la santé	2	Lemlih OUCHCHANE Emmanuel NICOLAS	20 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h	1	QCM et/ou QROC	1 h

UE Santé 10 : Prévention des risques infectieux	1	Ousmane TRAORE Marie-Pierre TEJEDOR	10 h		EvT		1	QCM et/ou QROC	30 min	1	QCM et/ou QROC	30 min
UE Santé Préparation du second groupe d'épreuves	1	Marie-Ch. LEYMARIE Pierre CLAVELOU Emmanuel NICOLAS Christiane FORESTIER	8h	1				A				

REMARQUES :

UE Découverte des métiers : A = Présence et/ou rendu écrit sur ENT : motivation filière : cette UE n'entre pas dans le processus de compensation. Elle est validée ou non validée par la présence aux différentes présentations et/ou par le rendu d'écrit(s) sur l'ENT.

- En évaluation initiale, la validation de cette UE est obligatoire pour acquérir 1 ECTS et valider le semestre, permettant ainsi de pouvoir candidater à l'admission dans les études de santé.

- Il n'y a pas d'épreuve spécifique à cette UE en 2nde chance mais elle ne bloque pas la validation du semestre : si la moyenne obtenue sur les autres UE est supérieure ou égale à 10/20, alors l'UE est validée par compensation.

A = Consultation des ressources numériques en ligne (contrôle d'assiduité) VALIDE/NON VALIDE et/ou Rendu numérique sous différentes formes (écrit, vidéo, ...) VALIDE/NON VALIDE

UE Préparation du second groupe d'épreuves : A = Présence et/ou rendu écrit sur ENT : cette UE n'entre pas dans le processus de compensation. Elle est validée ou non validée par la présence aux enseignements et/ou par le rendu d'écrit(s) sur l'ENT.

- En évaluation initiale, la validation de cette UE est obligatoire pour acquérir 1 ECTS et valider le semestre, permettant ainsi de pouvoir candidater à l'admission dans les études de santé.

- Il n'y a pas d'épreuve spécifique à cette UE en 2nde chance mais elle ne bloque pas la validation du semestre : si la moyenne obtenue sur les autres UE est supérieure ou égale à 10/20, alors l'UE est validée par compensation.

NIVEAU 1 - LAS 1 Mathématiques - Physique-SPI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	UE 8 : Mathématiques 1													
		8		EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h				1	1	2h
A	UE 9 : Physique-SPI 1													
	EC 1 : Optique	8	0,425	EvC EvT	50	2 1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 2 : Electricité		0,425	EvC EvT	50	2 1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 3 : Physique expérimentale		0,15	EvC	100	2	TP					1	E	1h30
A	UE 10 : Outils Mathématiques 1													
		2		EvC EvT	20	>2 1	A E	1h30				1	E	1h30
A	UE 21 : Anglais LAS													
		2		EvC	100	2	E+O	1h+5'				2	E+O	1h+5'
A	Mineure Santé 1													
		10		<i>cf MCCC mineure santé</i>										
		30												
A'	UE 31 : Mathématiques 2													
		9		EvC EvT	60	2 1	E+A E	2h				1	E	2h

A'	UE 32 : Physique-SPI 2													
	EC 1 : Electrostatique	9	0,33	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
	EC 2 : Mécanique du point		0,33	EvC	100	≥2	E					1	E	1h
	EC 3 : TP Physique SPI		0,33	EvC	100	≥4	TP+A					1	E	1h
A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2													
		2		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
A'	Mineure Santé 2													
		10		<i>cf MCCC mineure santé</i>										
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 32 - EC3 : l'évaluation se base sur le compte rendu du TP (TP) et le travail en séance (A)

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 9 - EC 1 et 2 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve écrite unique par EC pourra se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

UE 32 : tous les EC : un test en ligne se substituera à l'écrit en EvT ; en 2nde chance, une épreuve unique commune (test en ligne) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC - EC3 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, des épreuves écrites pourront se substituer aux épreuves restantes de TP

NIVEAU 1 - LAS1 Biologie - Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
A		UE 4 : Biologie 1														
		EC 1 : Apparition et diversification de la Vie	8	0,375	EvC	50	3	E + A	20'				1	EvT	1h30	
					EvT			1	E	1h30						
		EC 2 : La cellule, unité fonctionnelle du vivant	8	0,625	EvC	50	2	E	1h+30'				1	EvT	1h30	
					EvT			1	E	1h30						
A		UE 5 : Chimie 1														
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse	8	0,35	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	
		EC 2 : TP Réactions en solution			EvC	100	3	TP + 2A	1h30/-/15'					1	E	45'
		EC 3 : Atomes et liaisons			EvC	100	2	E	2*45'					1	E	1h30
A		UE 10 : Outils Mathématiques 1														
			2		EvC	20	>2	A					1	E	1h30	
					EvT		1	E	1h30							
A		UE 21 : Anglais LAS														
			2		EvC	100	2	E+O	1h+5'				2	E+O	1h+5'	
A		Mineure Santé 1														
			10		<i>cf MCCC mineure santé</i>											
			30													
A'		UE 27 : Biologie 2														
			9		EvC	50	3	TP+A					1	E	3h	
					EvT		1	E	3h							
A'		UE 28 : Chimie 2														

	EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques	9	0,5	EvC	100	2	E	1h				1	E	2h
	EC 2 : Réactivité organique		0,5	EvC	100	2	E	1h				1	E	2h
A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2													
		2		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
A'	Mineure Santé 2													
		10		<i>cf MCCC mineure santé</i>										
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 4 - EC1 : A désigne un test en ligne - EC1 + EC2 : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance

UE 5 - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD)

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 4 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde chance, une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 5 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde chance, une épreuve unique (écrit) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

NIVEAU 1 - LAS 1 Mathématiques - Informatique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A		UE 7 : Informatique 1													
		EC 1 : Algorithmique et programmation en Python	8	0,9	EvC	100	3	2TP+A	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Initiation au shell		0,1	EvC	100	2	TP+A	1h30						
A		UE 8 : Mathématiques 1													
			8		EvC	50	2	E+A	2h				1	E	2h
				EvT	1		E								
A		UE 10 : Outils Mathématiques 1													
			2		EvC	20	>2	A	1h30				1	E	1h30
				EvT	1		E								
A		UE 21 : Anglais LAS													
			2		EvC	100	2	E+O	1h+5'				2	E+O	1h+5'
A		Mineure Santé 1													
			10		<i>cf MCCC mineure santé</i>										
			30												
A'		UE 30 : Informatique 2													
		EC 1 : Algorithmique I	9	0,5	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Programmation en C		0,5	EvC	100	2	TP	1h30						
A'		UE 31 : Mathématiques 2													
			9		EvC	60	2	E+A	2h				1	E	2h
				EvT	1		E								
A'		UE 33 : Outils Mathématiques 2													
			2		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30

A'	Mineure Santé 2																		
		10		cf MCCC mineure santé															
		30																	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 7 - EC1 et 2 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 7 : la nature de chaque épreuve est à remplacer par une épreuve en ligne

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 30 : la nature de chaque épreuve est à remplacer par une épreuve en ligne

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

NIVEAU 1 - LAS 1 Mathématiques - Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A		UE 5 : Chimie 1													
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse	8	0,35	EvT	-	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : TP Réactions en solution		0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1h30/-/15'				1	E	45'
		EC 3 : Atomes et liaisons		0,45	EvC	100	2	E	2*45'				1	E	1h30
A		UE 8 : Mathématiques 1													
			8		EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h				1 1	E E	2h
A		UE 10 : Outils Mathématiques 1													
			2		EvC EvT	20	>2 1	A E	1h30				1	E	1h30
A		UE 21 : Anglais LAS													
			2		EvC	100	2	E+O	1h+5'				2	E+O	1h+5'
A		Mineure Santé 1													
			10		<i>cf MCCC mineure santé</i>										
			30												
A'		UE 28 : Chimie 2													
		EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques	9	0,5	EvC	100	2	E	1h				1	E	2h
		EC 2 : Réactivité organique		0,5	EvC	100	2	E	1h				1	E	2h
A'		UE 31 : Mathématiques 2													
			9		EvC EvT	60	2 1	E+A E	2h				1	E	2h
A'		UE 33 : Outils Mathématiques 2													

		2	EvT	1	E	1h30			1	E	1h30
A'	Mineure Santé 2										
		10	cf MCCC mineure santé								
		30									

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 5 - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD)

UE 8 : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 10 : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

UE 31 : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 5 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde chance, une épreuve unique (écrit) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

UE 8 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

UE 10 : un test en ligne se substituera aux écrits

UE 31 : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 2 BIOLOGIE

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Gousset Aurélie

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique - dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements hors UE de santé

LAS 2 BIOLOGIE	Pas de contrôle systématique de l'assiduité - La prise en compte de l'assiduité pourra néanmoins intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCCC propres à chaque UE.
-----------------------	---

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours LAS2 BCP et NP, semestre 3 et 4					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A/A' (Majeure)		18 ects au S3 et 21 ects au S4		x	les blocs majeure se compensent entre eux, les blocs majeure et mineure se compensent
B/B' (Mineure)		6 ects au S3 et S4		x	Les blocs mineure se compensent entre eux et les blocs majeure et mineure se compensent
C/C' (Transerve)		6 ects au S6 et 3 ects au S4		x	les blocs transverses se compensent entre eux mais ne compensent pas majeure et mineure

A et B se compensent entre eux et peuvent compenser C, mais C ne peut pas compenser A et B.

A' et B' se compensent entre eux et peuvent compenser C', mais C' ne peut pas compenser A' et B'.

AB et A'B' se compensent mutuellement. AB et A'B' compensent CC' mais CC' ne compensent pas AB et A'B'.

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1		UE 1 : Appareil digestif	3											
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT	1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30
		UE 2 : Biochimie	3											
						1	QCM	1H				1	QCM	1H
			6											
2		UE 3 : Biodisponibilité	2											
					EvC	2						1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1											
					EvT	1	QCEM	30mn				1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2											
					EvT	1	QROC et/ou QCM	1H				1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1											
			EvT	1	QCM	30mn				1	QCM	30mn		
			6											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 2 - LAS 2 BCP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
A	UE 1 : Biologie et génétique moléculaire-Bioinformatique	6		EvC EvT	50	3 1	E+E+A4 E	1h+45'+1h30 2h				1	E	2h	
	UE 2 : Microbiologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A6+A2+O E	O=10' 1h30				1	E	1h30	
	UE 3 : Développement animal et végétal	6													
	EC 1 : Développement animal		0,5	EvC EvT	50 50	2 1	A2 E	- 1h30				1	E	1h	
	EC2: Développement végétal		0,5	EC EvT	50 50	2 1	A2 E	- 1h30				1	E	1h	
	UE 3 : Le cycle cellulaire et ses régulations (MBP)	3		EvC EvT	50	2 1	A3 E	- 1h30				1	E	1h30	
	B	UE 4 : Mineure santé	6												
	C	UE 5 : PPP	3		EvC	100	2	A1+O	10'				1	O	10'
		UE 6: Anglais	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'				2	E+O	45'+10'
			30												
A'	UE 7 : Cellule et énergie	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h				1	E	2h	
	UE 8: Physiologie des communications animales et végétales	6		EvC EvT	50	≥3 1	A2 E	- 2h				1	E	2h	
	UE 9 : Reproduction animale et végétales	3		EvC EvT	50	2 1	A2 E	- 1h30				1	E	1h30	

4	UE 10 : Statistiques 1	3		EvC	100	≥2	E ou A5	30' ou 1h30			1	E ou A5	30' ou 1h30
	UE 11 : Neurobiologie cellulaire	3		EvC EvT	50	≥2 1	A1 E	1h30			1	E	1h30
B'	Mineure santé	6											
C'	UE 12 : Anglais	3		EvC	100	2	O	10'+10'			2	O	10+10'
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Pour le S3:

A1=diaporama

A2=tests en ligne

A3=CR de TP + Examen en ligne + Analyse de doc (en ligne)

A4= évaluation en ligne H&S

A5= travail de groupe

A6= CR TP

A7= TP+E (30 min)

A8 = évaluation écrite de TP et/ou TD

© : Conservation de la note d'EvC en 2nde chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

UE 2: conservation des notes de CC en seconde chance si > ou égale à 10

Pour le S4:

A1= tests en ligne et compte rendu de TP

A2= CR TP

A3= CR de TP et EvC en salle (1h)

A4= travail de groupe

A5=examen en ligne © : Conservation de la note d'EvC en 2nde chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :
en cas de dégradation des conditions sanitaires, les présentes MCCC seront adaptées en fonction des consignes données par l'université

NIVEAU N2 LAS Nutrition Pharmacologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Biologie et génétique moléculaire-Bioinformatique	6		EvC EvT	50	3 1	E+E+A4 E	1h+45'+1 h30				1	E	2h
		UE 2 : Microbiologie	3		EvC EvT	50	≥2 1	A6+A2+O E	O=10' 1h30				1	E	1h30
		UE 3 : Biologie cellulaire	3		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h				1	E	2h
		UE 4: Physiologie humaine 1	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30				1	E	1h30
		UE 5: Pharmacologie générale	3		EvC EvT	50	3 1	TP, 2 moodle	1h				1	E	1h
	B	Mineure santé	6												
	C	UE 6: PPP	3		EvC	100	2	A1+O	10'				1	O	10'
		UE 7 : Anglais	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'				2	E+O	45'+10'
			30												
	4	A'	UE 8: Cellule et énergie	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h				1	E
UE 9 :Immunologie appliquée à la santé			3		EvC EvT	50	2 1	E E	1h30				1	E	1h30
UE 10 :Physiologie humaine 2			6		EvC EvT	50	≥ 2 1	E, TP E	30' 2h				1	E	2h
UE 11 :Systèmes sensoriels et moteurs			3		EvC EvT	50	≥ 2 1	E E	1h30				1	E	1h30

	UE 12 :Nutrition et Physiologie: approches intégrées	3		EvC EvT	50 50	2 1	E E	1h30				1	E	1h30
B'	Mineure santé	6												
C'	UE 13 : Anglais	3		EvC	100	2	O	10+10'				2	O	10+10'
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 5 : A = TP + 2 moodle
pour le S3:

A1=diaporama

A2=tests en ligne

A3=CR de TP + Examen en ligne + Analyse de doc (en ligne)

A4= évaluation en ligne H&S

A5= travail de groupe

A6= CR TP

A7= TP+E (30 min)

A8 = évaluation écrite de TP et/ou TD

© : Conservation de la note d'EvC en 2nde chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

Pour le S4:

A1= tests en ligne et compte rendu de TP

A2= CR TP

A3= CR de TP et EvC en salle (1h)

A4= travail de groupe

A5=examen en ligne

© : Conservation de la note d'EvC en 2nde chance si > ou égale à 10, mais pas d'une année sur l'autre

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :
en cas de dégradation des conditions sanitaires, les présentes MCCC seront adaptées en fonction des consignes données par l'université

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2021 - 2022

LAS 2 CHIMIE

Conseil de Gestion UFR de Chimie : Avis favorable le 17/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention :

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
LAS 2 Chimie (N2)	Federico Cisnetti	federico.cisnetti@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique - dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements hors UE de santé	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité - La prise en compte de l'assiduité pourra néanmoins intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Contrôle de l'assiduité par émargement - 2 absences entraînent la défaillance La présence obligatoire dispense de convocation en TP noté.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - LAS					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A Majeure	<ul style="list-style-type: none"> - Réactivité organique fonctionnelle I - Chimie des solutions et cinétique chimique - Techniques expérimentales - Analyses spectroscopiques et chromatographiques - Cristalochimie - Analyse structurale moléculaire - Réactivité organique fonctionnelle II - Thermodynamique chimique - Chimie du quotidien - Éléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application - Transformation de groupements fonctionnels - Matériaux et éléments métalliques : élaboration et corrosion - Compléments de biologie 	39		X	C et C'
B Mineure Santé	<ul style="list-style-type: none"> - UE 1: Appareil digestif - UE 2: Biochimie - UE 3: Biodisponibilité - UE 4 : Phase orale de la digestio - UE 5: Physiologie de l'exercice musculaire - UE 6: Santé environnementale 	12		X	C et C'
C Transverse	<ul style="list-style-type: none"> -Anglais S3 - PPP -Anglais S4 	9	X		

A et B se compensent entre eux et peuvent compenser C, mais C ne peut pas compenser A et B.

A' et B' se compensent entre eux et peuvent compenser C', mais C' ne peut pas compenser A' et B'.

AB et A'B' se compensent mutuellement. AB et A'B' compensent CC' mais CC' ne compensent pas AB et A'B'.

Remarque : le bloc C n'est pas utilisé pour le classement en LAS

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1		UE 1 : Appareil digestif	3												
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT		1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30
		UE 2 : Biochimie	3												
							1	QCM	1H				1	QCM	1H
			6												
2		UE 3 : Biodisponibilité	2												
					EvC		2					1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn	
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1												
					EvT		1	QCEM	30mn				1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2												
					EvT		1	QROC et/ou QCM	1H				1	QROC et/ou QCM	1H
			UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1											
							EvT		1	QCM	30mn		1	QCM	30mn
			6												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 2 - LAS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	Réactivité fonctionnelle organique I	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Chimie des solutions et cinétique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP+2E+A	1h	3	TP+ E ⁺ + A	1h30	1	E	1h30	
		Cristallochimie	3		EvC EvT	33	3 1	E+O+ A E	30' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A ⁺ E	1h30	1	E	1h30	
		Matériaux métalliques	3		EvC EvT	33	2 1	2 TP E	- 1h30	2 1	2 TP ⁺ E	1h30	1	E	1h30	
	B	Appareil digestif (Mineure Santé)	3	<i>UE de la mineure santé : voir MCCC de la composante</i>												
		Biochimie (Mineure Santé)	3													
	C	Anglais	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'	
				30												

4	A	Réactivité fonctionnelle organique II	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Analyse structurale moléculaire	3		EvC EvT	50	2 1	E+A E	30' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Thermodynamique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Eléments des blocs s et p: de l'élaboration à l'application	3		EvC	100	3	E	2*30' + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Transformation des groupements fonctionnels	3		EvC EvT	30	3 1	TP E	- 1h30	2 1	TP+ E	- 1h30	1	E	1h30	
		Compléments de biologie	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Chimie du quotidien	3		EvC	100	4	TP + M	-	4	TP + M+	-	1	O	15'	
	B	Biodisponibilité (Mineure Santé)	2	<i>UE de la mineure santé : voir MCCC de la composante</i>												
		Phase orale de la digestion (Mineure Santé)	1													
		Physiologie de l'exercice musculaire (Mineure Santé)	2													
		Santé environnementale (Mineure Santé)	1													
	C	Anglais	3		EvC	100	2	O	10'	2	O	10'	2	O	10'	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

** Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.*

Techniques expérimentales : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance. A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

Cristallochimie : A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve). Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

Analyses spectroscopiques et chromatographiques : la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours

Matériaux et éléments métalliques : élaboration et corrosion : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance

Analyse structurale moléculaire : A désigne un QCM sur le cours. Pas de conservation de la note d'EvC en 2ème chance.

Éléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance. EvC = 40% E (40min) + 60% E (1h).

Chimie du quotidien : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance

Transformation de groupements fonctionnels : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

Techniques expérimentales : si au moins 25% des TP auront pu être réalisés en présentiel, une EvC à distance (QCM et/ou questions en ligne) sera proposée en plus des EvC

Analyses spectroscopiques et chromatographiques : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux

Cristallochimie : le contrôle d'assiduité pourra ne pas être réalisé, l'évaluation continue étant constituée des deux épreuves restantes.

Analyse structurale moléculaire : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes d'EvC prévues.

Chimie du quotidien : si le déroulement des TP est impossible ou si moins de 50% des TP auront pu être réalisés en présentiel, les comptes-rendus de TP sont remplacés par un EvC en distanciel portant sur l'interprétation de résultats de TP fournis.

Transformation de groupements fonctionnels : si deux TP sur trois auront pu être réalisés en présentiel, le nombre d'EvC TP sera réduit à 2. Si moins de 2 TP auront pu être réalisés, la note d'EvC pourra être neutralisée.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 2 Droit

Conseil de Gestion : avis favorable le 02/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : CAFARELLI François, francois.cafarelli@hotmail.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
L1 et L2 LAS	Ludovic BENEZECH	ludovic.benezech@uca.fr

Contact en scolarité :

Responsable Administrative Aurelie DRUEL aurelie.druel@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Oui - non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée par un appel et à partir de la 3ème absence (ou de la 2ème absence pour des TD dont le volume est inférieur à 15h) dans une même matière, à l'intérieur d'un même semestre, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière. Pas de distinction absences justifiées / injustifiées.
Assiduité aux TP	non concerné

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation :

N2 Alain LE POMMELEC

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Tous Parcours					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A				X	B et C
B			X		
C			X		

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1		UE 1 : Appareil digestif	3													
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT		1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30	
		UE 2 : Biochimie	3													
							1	QCM	1H				1	QCM	1H	
			6													
2		UE 3 : Biodisponibilité	2													
					EvC		2					1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn		
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1													
							EvT		1	QCEM	30mn			1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2													
							EvT		1	QROC et/ou QCM	1H			1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1													
					EvT		1	QCM	30mn				1	QCM	30mn	
			6													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 2 - Parcours DROIT LAS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 35 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	COMPETENCES FONDAMENTALES - DROIT														
		UE1 : Droit administratif 1	6		EvT+EvC	50%	3	E	3h				1	E	1h	
		UE2 : Droit civil 1	6		EvT+EvC	50%	3	E	3h				1	E	1h	
	B	COMPETENCES TRANSVERSALES														
		UE1 : Droit pénal général 1 avec TD	4		EvT+EvC	50%	3	E	3h				1	E	1h	
		UE2 : Droit institutionnel de l'Union Européenne sans TD	4		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		UE 3 : Anglais	3		EvC		Min 2	E					1	E	1h	
		UE 4 : Projet personnel et professionnel 1	1		EvC		2	O et A					1	O		
		ou														
		UE1 : Droit pénal général 1 sans TD	4		EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		UE2 : Droit institutionnel de l'Union Européenne avec TD	4		EvT+EvC	50%	3	E	3h				1	E	1h	
		UE 3 : Anglais	3		EvC		Min 2	E					1	E	1h	
		UE 4 : Projet personnel et professionnel 1	1		EvC		2	O et A					1	O		
		C	COMPETENCES COMPLEMENTAIRES SANTE	6												
				30												
A	COMPETENCES FONDAMENTALES - DROIT															
	UE1 : Droit administratif 2	6		EvT+EvC	50%	3	E	3h				1	E	1h		
	UE2 : Droit civil 2	6		EvT+EvC	50%	3	E	3h				1	E	1h		
	COMPETENCES TRANSVERSALES															
	UE1 : Droit pénal général 2	2		EvT		1	E	1h				1	E	1h		
UE2 : Sociologie de l'Etat et de l'administration	2		EvT		1	E	1h				1	E	1h			

4	B	UE 3 : Anglais	3		EvC	Min 2	E				1	E	1h	
		UE4 : Option au choix - Cf. Livret de l'étudiant	2											
		Histoire du droit des personnes et de la famille			EvT	1	E	1h				1	E	1h
		Anglais de spécialité			EvC	2	E et O	1h				2	E et O	1h
		Droit américain			EvC	2	E et O	1h				1	E ou O	1h
		Educadroit			EvT	1	M					1	M	
		Modélisation des Nations-Unies			EvC		M et O					1	M et O	
		Université d'été franco-tchèque			EvC	2	M et O					1	M et O	
	UE5 : UE Libre (voir catalogue UE libre)	3												
	C	COMPETENCES COMPLEMENTAIRES SANTE	6											
		30												

Rappel des sigles : EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; M : mémoire, dossier ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (cf. Remarques ci-dessous). En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

A* : En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes.

Epidémie COVID-19: Selon l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 sur le territoire local ou national et, en application de directives ministérielles déterminées en conséquence, des examens initialement prévus en présentiel dans les maquettes d'évaluation des contrôles des connaissances et des compétences pourront être organisés à distance de la façon suivante :

- pour les enseignements évalués à la fois par une évaluation terminale et une évaluation en contrôle continu (CC) : l'évaluation terminale est neutralisée (prise en compte uniquement des notes en CC).
- pour les enseignements évalués uniquement par une évaluation terminale écrite : celle-ci est transformée en épreuve à distance d'une durée maximale d'une heure.
- pour les enseignements évalués uniquement par une évaluation terminale du type mémoire ou oral : pas de changement.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 2 ECONOMIE

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique LAS Economie - Gestion : **Fabien Roux** - fabien.roux@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
	Emilie CALDEIRA	

Contact en scolarité : Aurelie Druel - aurelie.drue@uca.fr

Assiduité aux enseignements hors UE de santé	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée par un appel et à partir de la 3ème absence (ou de la 2ème absence pour des TD dont le volume est inférieur à 15h) dans une même matière, à l'intérieur d'un même semestre, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière. Pas de distinction absences justifiées / injustifiées.
Assiduité aux TP	Non concerné

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours Economie LAS					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 3 A 1, UE 3 A 2, UE 3 A 3, UE 3 A 4, UE 3 A 5, UE 4 A 1, UE 4 A 2, UE 4 A 3, UE 4 A 4	36		X	Peut compenser B et C
B	S3 Santé, UE 4 B 1	12	X		
C	UE 3 C E 1, UE 3 C E 2, S4 Santé	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques + S3 Santé**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires + S4 Santé**)

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1		UE 1 : Appareil digestif	3											
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT	1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30
		UE 2 : Biochimie	3											
						1	QCM	1H				1	QCM	1H
			6											
2		UE 3 : Biodisponibilité	2											
					EvC	2						1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1											
					EvT	1	QCEM	30mn				1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2											
					EvT	1	QROC et/ou QCM	1H				1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1											
			EvT	1	QCM	30mn				1	QCM	30mn		
			6											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance d'une durée comprise entre 20 et 45 minutes et les oraux sont effectués à distance (oraux entre 10 et 30 minutes).

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 2 GESTION

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Fabien Roux**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Niveau 2 Gestion Mineure Santé	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr

Contact en scolarité :

Responsable Administrative

Aurelie Druel

aurelie.drue@uca.fr

Niveau 2 Licence Gestion Mineure Santé

Sabine Bauer

sabine.bauer@uca.fr

Assiduité aux enseignements hors UE de santé	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée par un appel et à partir de la 3ème absence (ou de la 2ème absence pour des TD dont le volume est inférieur à 15h) dans une même matière, à l'intérieur d'un même semestre, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière. Pas de distinction absences justifiées / injustifiées.
Assiduité aux TP	Non concerné

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours Gestion Mineure Santé					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 3 A 1, UE 3 A 2, UE 3 A 3 a, UE 3 A 4 a, UE 3 A 5 a, UE 4 A 1, UE 4 A 2, UE 4 A 3 a, UE 4 A 4	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 1 Santé, UE 2 Santé, UE 4 B 1, UE 4 B 2 a ou UE 4 B 2 b	12	X		
C	UE 3 C G 1, UE 3 C G 2 a ou UE 3 C E 1, UE 3 C E 2 a, UE 3 Santé, UE 4 Santé, UE 5 Santé, UE 6 Santé	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques + S3 Santé**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires + S4 Santé**)

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Appareil digestif	3													
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT		1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30	
	B	UE 2 : Biochimie	3													
							1	QCM	1H				1	QCM	1H	
			6													
2		UE 3 : Biodisponibilité	2													
					EvC		2						1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn	
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1													
					EvT		1	QCEM	30mn				1	QCEM	30mn	
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2													
						EvT		1	QROC et/ou QCM	1H				1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1													
					EvT		1	QCM	30mn				1	QCM	30mn	
			6													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 2 - Parcours Gestion

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 3 A 1 Comptabilité de Gestion	4	4	EvC	100%	2	E					1	E	1h	
		UE 3 A 2 Droit des Contrats	2	2	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h	
		UE 3 A 3 a Macroéconomie 2 : les Politiques Economiques	4	4	EvC	100%	2	E					1	E	1h	
		UE 3 A 4 a Microéconomie 2 : Comportements Microéconomiques	4	4	EvC	100%	2	E					1	E	1h	
		UE 3 A 5 a Probabilités 1	4	4	EvC	100%	2	E ou A					1	E	1h	
	B	Choix : Compétences Complémentaires en Santé														
		UE 1 Santé : Appareil digestif	3	3	à définir par Santé											
			UE 2 Santé : Biochimie	3	3	à définir par Santé										
	C	Cours selon choix pédagogiques														
		Choix 1 : Gestion														
			UE 3 C G 1 Gestion de Production	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
			UE 3 C G 2 a L'Entreprise et ses Marchés	3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		Choix 2 : Economie														
			UE 3 C E 1 Economie du Développement	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 3 C E 2 a L'Entreprise et ses Marchés	3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h	
				30												

IAE Clermont Auvergne

4	A	UE 4 A 1 Economie Financière	4	4	EvC	100%	2	E					1	E	1h	
		UE 4 A 2 Comptabilité Approfondie	5	5	EvC	100%	2	E					1	E	1h	
		UE 4 A 3 a Probabilités 2 et Compléments d'Algèbre/d'Analyse	5	5	EvC	100%	2	E ou A					1	E	1h	
		UE 4 A 4 Théorie des Organisations	4	4	EvC	100%	2	E					1	E	1h	
	B	UE 4 B 1 Outils et Usages Numériques	3	3	EvC	100%	2	E ou TP					1	E ou A (machine)	1h	
		UE 4 B 2 a Anglais des Affaires et Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E					1	O ou E	**	
	C	Choix : Compétences Complémentaires en Santé														
		UE 3 Santé : Biodisponibilité		2	2	à définir par Santé										
		UE 4 Santé : Phase orale de la digestion		1	1	à définir par Santé										
		UE 5 Santé : Physiologie de l'exercice musculaire		2	2	à définir par Santé										
		UE 6 Santé : Santé environnementale		1	1	à définir par Santé										
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2021 - 2022

LAS 2 Histoire - Lettres - Philosophie

Conseil de Gestion : avis favorable le 08/09/2021

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Blaise Pichon

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
	Blaise Pichon	Blaise.PICHON@uca.fr

Contact en scolarité : Martine Maussang (martine.maussang@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Contrôlée
Assiduité aux TD	Contrôlée

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - LAS Histoire - Lettres - Philosophie : Compensation intégrale					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1,2,3,4,5,6	24	X		
B	1,2,3,4,5,6,7	24	X		

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1		UE 1 : Appareil digestif	3													
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT		1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30	
		UE 2 : Biochimie	3													
							1	QCM	1H				1	QCM	1H	
			6													
2		UE 3 : Biodisponibilité	2													
					EvC		2					1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn		
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1													
							EvT		1	QCEM	30mn			1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2													
							EvT		1	QROC et/ou QCM	1H			1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1													
					EvT		1	QCM	30mn				1	QCM	30mn	
			6													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Licence accès santé Histoire - Lettres - Philosophie : NIVEAU 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **45** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Histoire	6													
		EC Histoire Moderne CM		0,5	EvT		1	E	4h							
		EC Histoire Moderne TD		0,5	EvC	100	2	E ou O					1	E	4h	
		UE 2 : Littérature française	3													
		EC Littérature française		1	EvC	100	2	E					1	E	2h	
		UE 3 : Syntaxe et histoire de la langue	3													
		EC Syntaxe et histoire de la langue		1	EvC	100	2	E					1	E	2h	
		UE 4 : Atelier d'écriture, pratique de la langue	6													
		EC Atelier d'écriture, pratique de la langue		1	EvC	100	2	E ou O					1	E	2h	
		Au choix : LETTRES CLASSIQUES ou PHILOSOPHIE														
		LETTRES CLASSIQUES														
		UE 5 : Histoire littéraire antique	3													
		EC Histoire littéraire antique		1	EvC	100	2	E						1	E	2h
		UE 6 : Grec	3													
		EC Grec		1	EvC	100	2	E						1	O	30 min
		PHILOSOPHIE														
		UE 5 : Philosophie : épistémologie	3													
		EC Philosophie : épistémologie		1	EvC	100	2	E							1	E
UE 6 : Philosophie moderne	3															
EC Philosophie moderne		1	EvC	100	2	E							1	O	1h	
			24													

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 2 Informatique

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Fatiha Bendali-Amor**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail

Contact en scolarité : Dominique Brugière (dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	
Assiduité aux TP	Controlée par justification d'absence. 1 absence non justifiée entraîne défaillance.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Le responsable de la licence est responsable pédagogique de ces stages.

Référent stage pour la formation : **Pascale Granet Institut d'Informatique-ISIMA**

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Informatique					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	Semestre 3	30	X		
A'	Semestre 4	30	X		

Les LAS 2 obéissent aux mêmes règles de compensation que les N2 : Compensation intégrale

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1		UE 1 : Appareil digestif	3												
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT		1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30
		UE 2 : Biochimie	3												
							1	QCM	1H				1	QCM	1H
			6												
2		UE 3 : Biodisponibilité	2												
					EvC		2					1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn	
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1												
					EvT		1	QCEM	30mn				1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2												
					EvT		1	QROC et/ou QCM	1H				1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1												
			EvT		1	QCM	30mn				1	QCM	30mn		
	6														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 2 - Parcours LAS Informatique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

minimum 33 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Algorithmique et Programmation II	6												
		EC 1 : Programmation Avancée		0.5	EvC	100	≥ 2	E+TP	-				1	E	1h30
		EC 2 : Application en ingénierie et programmation numérique		0.5	EvC	100	≥ 2	E+TP	-				1	E	1h30
		UE 2 : Méthodes Discrètes	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 3 : Système d'Information et Bases de données	3		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 4 : Mathématiques à l'usage des Informaticiens	6		EvC EvT	50	2 1	E+A E	1h30				1	E	1h30
		UE 8 : PPP	3		EvC	100	2	O+S	-				1	M	-
		UE 9 : Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E+O	-				1	E O	45'+15'
		Mineure Santé	6												
					30										
4	A'	UE 10 : Algorithmique et Programmation III	9												
		EC 1 : Algorithmique III		0.5	EvC EvT	50	2 1	E+TP E	- 1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Programmation Orienté Objet		0.5	EvC EvT	50	3 1	TP E	- 1h30				1	E	1h30
		UE 11 : Technologie du web	6												
		EC 1 : Techno. Web Client		50	EvC EvT	65	2 1	E+TP E	- 1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Techno. Web Serveur		50	EvC EvT	65	2 1	E+TP E	- 1h30				1	E	1h30
		UE 13: Introduction aux Systèmes d'exploitations	3		EvC	100	3	E+TP	1h				1	E	1h
		UE 17: Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E+O					2	E+O	1h+15'
		UE 21: Bases de données	3		EvC	100	2	E+TP					1	E	1h30
		Mineure Santé	6												
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 10: EC Programmation Orienté Objet Durée des épreuves 2x20 minutes+1h30

UE 4 : "A" serait un devoir maison ou un projet

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

En raison de l'année de transition l'UE 21 "Implémentation des Bases de données" prévue au N2 sur la maquette sera remplacée par " Bases de données " de la maquette précédente.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 2 MATHS

Conseil de Gestion : avis favorable le 15/06/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Jérôme Chabert, jerome.Chabert@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
LAS 2	Frédéric Bayart	frederic.bayart@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique - dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements hors UE de santé

Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité - La prise en compte de l'assiduité pourra néanmoins intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Contrôle de l'assiduité par émargement - 2 absences entraînent la défaillance La présence obligatoire dispense de convocation en TP noté.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - LAS					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Bloc A - semestre 1	toutes UE	30	X		
Bloc A' - semestre 2	toutes UE	30	X		

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1		UE 1 : Appareil digestif	3											
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT	1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30
		UE 2 : Biochimie	3											
						1	QCM	1H				1	QCM	1H
			6											
2		UE 3 : Biodisponibilité	2											
					EvC	2						1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1											
					EvT	1	QCEM	30mn				1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2											
					EvT	1	QROC et/ou QCM	1H				1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1											
			EvT	1	QCM	30mn				1	QCM	30mn		
			6											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 2 - Parcours LAS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Algèbre linéaire	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h				1	E	2h
		Fonctions d'une variable réelle et intégrales	9		EvC EvT	50	≥ 3 1	- E	- 3h				1	E	3h
		Programmation Python pour les mathématiques	3		EvC	100	≥ 2						1	TP	1h30
		Autoformation en logique - LAS	3		EvC	100	≥ 2						1	E	1h
		Mineure Santé	6		-	-	-	-	-				-	-	-
	Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E+O	45'+10'				2	E+O	45'+10'	
			30												
4	A'	Algèbre euclidienne	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h				1	E	2h
		Séries et équations différentielles	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h				1	E	2h
		Probabilités et statistiques	9		EvC EvT	50	≥ 2 1	E+TP E	- 3h				1	E	3h
		Mineure Santé	6		-	-	-	-	-				-	-	-
	Anglais	3		EvC	100	2	TP+O	20'				2	TP+O	20'	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 2 PHYSIQUE

Conseil de Gestion : Avis favorable le 20/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Rosnet Philippe, philippe.rosnet@clermont.in2p3.fr

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique - dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements hors UE de santé	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle systématique de l'assiduité
Assiduité aux TD	Pas de contrôle systématique de l'assiduité - La prise en compte de l'assiduité pourra néanmoins intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.
Assiduité aux TP	Contrôle de l'assiduité par émargement - 2 absences entraînent la défaillance La présence obligatoire dispense de convocation en TP noté.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - LAS					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, 2, 3, 6, 7	24	X		
B	UE 4, 5	6	X		
A'	UE 7, 8, 9 (a ou b), 10	24	X		
B'	UE santé	6	X		

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	B	UE 1 : Appareil digestif	3												
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT		1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30
		UE 2 : Biochimie	3												
							1	QCM	1H				1	QCM	1H
			6												
2	B'	UE 3 : Biodisponibilité	2												
					EvC		2					1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn	
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1												
					EvT		1	QCEM	30mn				1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2												
					EvT		1	QROC et/ou QCM	1H				1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1												
			EvT		1	QCM	30mn				1	QCM	30mn		
	6														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 2 - Parcours LAS

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Champ classique & Electromagnétique 1	6												
		EC 1 : Champ classique		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		EC 2 : Electromagnétisme 1		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		UE 2 : Thermodynamique 1 & Oscillations et ondes	6												
		EC 1 : Thermodynamique 1		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		EC 2 : Oscillations et ondes		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		UE 3 : Physique expérimentale- Mathématiques	6												
		EC 1 : Mathématiques		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		EC 2 : Physique expérimentale 3		0.5	EvC	100	≥ 2	E + TP					1	E	1h30
		UE 6 : Anglais	3												
UE 7 : PPP SPI-Physique	3														
	B	UE 4 : Appareil digestif	3												
		UE 5 : Biochimie	3												
			30												
4	A'	UE 7 : Mécanique des solides & Physique expérimentale 4	6												
		EC 1 : Mécanique des solides		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		EC 2 : Physique expérimentale 4		0.5	EvC	100	≥ 2	TP	-				1	E	1h30
		UE 8 : Electromagnétisme 2 & Optique ondulatoire/électromagnétique	6												
		EC 1 : Electromagnétisme 2		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		EC 2 : Optique ondulatoire/électromagnétique		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		Choix option LAS	9												
		UE 9a : LAS opt. 1	9												
		EC 1 : Thermodynamique 2		0.33	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		EC 2 : Relativité restreinte		0.33	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		EC 3 : Astronomie		0.33	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		UE 9b : LAS opt. 2	9												
		EC 1 : Thermodynamique 2		0.33	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
		EC 2 : Relativité restreinte		0.33	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30
EC 3 : Enveloppes fluides et climat		0.33	EvC	100	≥ 2	E	-				1	E	1h30		
UE 10 : Anglais	3														
	B'	Mineure santé	6												
			27												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Au S4, les UE 9a et 9b sont au choix.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées seront organisées en fonctions des consignes de l'université.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 2 PSYCHOLOGIE

Conseil de Gestion : avis favorable le 02/07/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Alice NORMAND - alice.normand@uca.fr

Contact en scolarité : scola.pssse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TD	Assiduité non contrôlée
Assiduité aux TP	Assiduité non contrôlée

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
NEANT		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : virginie.goncalves@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2- LAS PSYCHOLOGIE : Compensation intégrale					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
D	8, 9, 10	15	X		
E	11	3	X		
F	13, 14	6	X		

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1		UE 1 : Appareil digestif	3											
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT	1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30
		UE 2 : Biochimie	3											
						1	QCM	1H				1	QCM	1H
			6											
2		UE 3 : Biodisponibilité	2											
					EvC	2						1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1											
					EvT	1	QCEM	30mn				1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2											
					EvT	1	QROC et/ou QCM	1H				1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1											
			EvT	1	QCM	30mn				1	QCM	30mn		
			6											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

LAS PSYCHOLOGIE - NIVEAU 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Psychologie sociale 3	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 3		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 2 : Psychologie cognitive 3	6												
		EC 1 : Psychologie cognitive 3		0,7	EvT1	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
					EvT2	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
		EC 2 : Cognition animale		0,3	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 3 : Méthodes 3	6												
	EC 1 : Méthodologie scientifique 3		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
	EC 2 : Statistiques 3		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30				1	E	1h30	
				EvC2	50%	1	E	1h30							
		B	UE 4 : Psychologie clinique 3	3											
	EC 1 : Psychologie clinique 3			1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
UE5: Psychologie du développement 3	3														
EC 1 : Psychologie du développement 3		1	EvC-TD	50%	2	E	30mn				1	E	1h00		
			EvT-CM	50%	1	E	1h00								
		24													

4	D	UE 8 : Psychologie sociale 4	3												
		EC 1 : Psychologie interculturelle		1	EvT	100%	1	E	30mn				1	E	30mn
		UE 9 : Biologie du comportement	6												
		EC 1 : Neurosciences cognitives		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		UE 10 : Méthodes 4	6												
		EC 1 : Méthodologie scientifique 4		0,5	EvC1	45%	1	E	40mn				1	E	1h00
					EvC2	45%	1	E	40mn						
				EvC-Expé	10%	1	A	4h00							
	EC 2 : Statistiques 4		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30				1	E	1h30	
				EvC2	50%	1	E	1h30							
E	UE 11 : Psychologie clinique 4	3													
	EC 1 : Psychologie clinique 4		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
F	UE 13 : PPP1	3													
	EC 1 : Projet professionnel		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	UE 14 : Langue vivante 2	3													
	EC 1 : Anglais 2		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
		24													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

N2 S4 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" sur EvC expés : participation expériences (4h) ou évaluation sur un article scientifique en anglais (examen sur table)

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC

Tous les types d'épreuves "A" et "M" seront maintenus sur le même mode. Les épreuves codées "E" évolueront sur des épreuves de type "A" et toutes les informations utiles seront transmises dans les délais de rigueur par les enseignants via les espaces de cours et par le service de scolarité.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Année universitaire 2021 - 2022

LAS 2 SPI

Conseil de Gestion : avis favorable le 20/09/2021

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Alain PAULY**

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE (dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	oui. Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Assiduité aux TD	oui. Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Assiduité aux TP	oui. Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - tous parcours					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE semestre 1	30	X		
A'	UE semestre 2	30	X		

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1		UE 1 : Appareil digestif	3											
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT	1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30
		UE 2 : Biochimie	3											
						1	QCM	1H				1	QCM	1H
			6											
2		UE 3 : Biodisponibilité	2											
					EvC	2						1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1											
					EvT	1	QCEM	30mn				1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2											
					EvT	1	QROC et/ou QCM	1H				1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1											
			EvT	1	QCM	30mn				1	QCM	30mn		
			6											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU N1 N2 - Parcours LAS 2 SPI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
	A	PPP SPI-Physique	3		EvC		2	O R	10'	2	O R	10'	1	O	10'
	A	Physique et Technologies pour la santé (LAS2 SPI)	6		EvT+EvC	50	2 CC 1 ET	- E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mathématiques (Z224CU04)	3		EvT+EvC	50	2 CC 1ET	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Bases de l'électronique	3		EvT+EvC	50	2 CC 1 ET	O+M* E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	<i>Appareil digestif</i>	3												
	A	<i>Biochimie</i>	3												
				30											
	A	Anglais Z2XXDU01	3		EvC	100	2	E+O	10'	2	E+O	10'	2	E+O	10'
	A	Approche expérimentale et instrumentale (LAS2 SPI)	9		EvC	100	4	S + M * 2 TP	-	2	M TP	- 1h30	2	TP	1h30 1h30

4	A	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvT+EvC	50	2 CC 1ET	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Thermodynamique (Z224DU09)	3		EvT	0	2	E+TP	1h30+1h	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Informatique, programmation en C	3		EvT	0	1	TP	1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
	A	<i>Biodisponibilité</i>	2												
	A	<i>Phase orale de la digestion</i>	1												
	A	<i>Physiologie de l'exercice musculaire</i>	2												
	A	<i>Santé environnementale</i>	1												
			30												

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : UE PPP (S3) : CC 1 examen oral + 1 rapport

UE Approche expérimentale et instrumentale S4 : SPICE: Pour la première session : projet en monômes sur quatre semaines. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions. Pour la deuxième session l'examen de Spice sera un TP. Pour les RSE, il y a un examen écrit portant sur un mémoire relatif à un exercice donné plusieurs jours auparavant.

TP doppler, spectro-gamma : 2 comptes rendus écrits portant sur chacun des TP de la précédente séance.

En cas de mesures liées à une crise sanitaire, la nature des épreuves, leurs durées et leurs modalités seront adaptées aux recommandations en vigueur.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

LAS 2 STAPS

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Eric Doré Eric.dore@uca.fr

Contact en scolarité :

N2 Benoit Boboul Benoit.Boboul@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	Oui ; émargement + comptage des étudiants
Assiduité aux TP	Oui ; émargement + comptage des étudiants

Concernant les cours de travaux pratiques des APSA : lorsqu'un étudiant est blessé et ne peut plus pratiquer, sous réserve qu'il ait participé à la moitié au moins des leçons programmées, l'enseignant responsable du cours pourra attribuer une note à un étudiant, en fonction de ce qu'il aura pu constater durant la période où l'étudiant était valide.

Pour les mentions de licence STAPS : L'enseignant peut attribuer une note de pratique d'APSA à des étudiants qui ont une période de dispense telle que leur quantité de pratique est supérieure ou égale à la moitié des leçons programmées. Dans le cas contraire, si l'enseignant peut leur proposer une activité annexe, du type observation, analyse, conseil, etc. à laquelle il adjoint éventuellement une commande de travail à rendre sous forme de dossier, de compte-rendu ou autre, l'enseignant peut attribuer une note à l'étudiant, dans la limite maximum de 06/20. Dans tous les cas, il va de soi que ces étudiants ont pu attester d'une raison médicale légitime. Il convient néanmoins de

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A : Bloc scientifique commun S3	31 ; 32 ; 33 ; 41	21		X	
B : Méthodologie d'intervention	35 ; 36	9		X	
C : Enseignements spécifiques de mention	44 ; 45 ; 46 ; 42	18		X	
D : Mineure santé	34 ; 43	12		X	

Mineure santé LAS 2

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1		UE 1 : Appareil digestif	3													
		Anatomie Physiologie Histologie			EvT		1	QROC ou QCM ou QR	1h30				1	QROC ou QCM ou QR	1H30	
		UE 2 : Biochimie	3													
							1	QCM	1H				1	QCM	1H	
			6													
2		UE 3 : Biodisponibilité	2													
					EvC		2					1	QROC ou QCM ou question rédactionnelle	30mn		
		UE 4 : Phase orale de la digestion	1													
							EvT		1	QCEM	30mn			1	QCEM	30mn
		UE 5 : Physiologie de l'exercice musculaire	2													
							EvT		1	QROC et/ou QCM	1H			1	QROC et/ou QCM	1H
		UE 6 : Santé environnementale et reproduction	1													
					EvT		1	QCM	30mn				1	QCM	30mn	
			6													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

NIVEAU 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coeff.) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens (si différent)			2 ^{de} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 31 : Enseignements Scientifiques SHS	6												
		EC 31.1 : Activité expérience et performance		1	EvT+EvC	20%	3	E	1h				1	E	1h
		EC 31.2 : Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise en sport en éducation physique		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 32 : Enseignements Scientifiques SVS	6												
		EC 32.1 : Croissance et maturation		1	EvT+EvC	25%	2	TD(25%)+E 1h(75%)	1h				1	E	1h
		EC 32.2 : Adaptations physiologiques à l'exercice + Anatomie		1	EvT		2	E (physio 50%) + QCM (anat 50%)	E 1h30 (physio) + QCM 40' (anat) : exam distincts				2	E (physio 50%) + QCM (anatomie 50%)	E 1h30 (physio) + QCM 40' (anat) : exam distincts
	A	UE 33 : Enseignement Scientifique Transversal	3												
		EC 33.1 : Biomécanique du geste sportif		1	EvC	100%	2	E	TD de substitution (2h)				1	E	2h
	D	UE 34 : Mineure Santé	6												

2	B	UE 35 : Méthodologie d'intervention	6												
		EC 34.1 : Théorie et pratique Escalade		0,5	EvT+EvC	50%	3	E MSP	1h				1	E	1h
		EC 34.2 : Principes généraux de l'entraînement et programmation		0,75	EvC	100%	2	E + TP					1	E	1h30
		EC 34.3 : Evaluation de la condition physique		0,75	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	B	UE 36 : Langue Vivante	3												
		EC 36.1 : Anglais		1	EvC		2	O + E					2	O + E	
			30												
	A	UE 41 : Enseignements scientifiques 2 en SHS	6												
		EC 41.1 : Théorie de la motricité et contrôle moteur		1	EvT		1	E	1H30				1	E	1H30
		EC 41.2 : Du geste à l'intervention : approche ergonomique des pratiques corporelles		1	EvC		2	TD					1	E	45mn
	C	UE 42 : Enseignements Scientifiques spécifiques à la mention	6												
		EC 42.1 : Anatomie Fonctionnelle		0,5	EvT		1	QCM Présentiel en ligne	30 min				1	QCM Présentiel en ligne	30 min
		EC 42.2 : Droit du sport		0,5	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
D	UE 43 : Mineure Santé	6													
C	UE 44 : Enseignements techniques et technologiques spécifiques à la mention	3													
	EC 44.1 : Théorie + pratique activités d'expression		0,5	EvT+EvC	50%	3	E MSP	1h				1	E	1h	
	EC 44.2 : Théorie + pratique activités d'entretien et de musculation		0,5	EvT+EvC	50%	3	E MSP	1h				1	E	1h	

C	UE 45 : Enseignement optionnel LAS 2	6												
	Option APAS													
	EC 45.1 : Physiopathologie du vieillissement		0,75	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 45.2 : Prise en charge du sujet âgé par l'APAS		0,5	EvC	100%	2	E + TP					1	E	1h30
	EC 45.3 : Pathologies chroniques		0,75	EvC	100%	2	2 E					1	E	1h30
	Option EM													
	EC 45.1 : Méthodologie de l'enseignement de l'EPS dans le second degré		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 45.2 : Histoire		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	Option ES													
	EC 45.1 : Préparation Physique Niveau 2		1	EvC	100%	3	TP + MSP + M					2	M + O	15 min
	EC 45.2 : Aides ergogéniques à la performance		1	EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	Option MS													
	EC 45.1 : Sociologie des cultures sportives		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	EC 45.2 : Entreprises et marques de sport		1	EvC+EvT	70%	TP + E	E	1h30				1	E	1h30
C	UE 46 : Langue Vivante	3												
	EC 46.1 : Anglais		1	EvC	100%	2	O+ E					2	O+ E	
		30												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

MSP = Mise en situation pratique = évaluation pratique sportive ou conduite de séance pédagogique

A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :
 UE 45.1 EC Préparation Physique Niveau 2 : En l'absence de possibilité de pratique physique en cours d'année l'épreuve "A" de mise en situation d'encadrement pédagogique sera supprimée, et remplacée par une demande spécifique dans le mémoire de proposition de mise en situation pédagogique théorique.